

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.07.2018

Révision: 05.07.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Alial 80 WG
- **Code du produit:** 100201
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation SU1** Agriculture, sylviculture, pêche
- **Catégorie du produit PC27** Produits phytopharmaceutiques
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Fongicide
Bactéricide
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
Fax +41 (0)62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
Fax +41 (0)62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Conseils de prudence**
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
P102 À conserver hors de portée des enfants.
- **Indications complémentaires:**
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- **2.3 Autres dangers**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.07.2018

Révision: 05.07.2018

Nom du produit: Alial 80 WG

(suite de la page 1)

Composants dangereux:

CAS: 39148-24-8 EINECS: 254-320-2	fosétyl-aluminium (ISO) ☠ Eye Dam. 1, H318	80%
CAS: 1332-58-7	Kaolin	5%
CAS: 1322-93-6	Diisopropylnaphtalène sulfonate de sodium ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	3%
	Surfactante (CAS 57-55-6 + 7631-86-9 + 126-86-3) ⚠ Eye Irrit. 2, H319	0,5%

 · **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

 · **Remarques générales:** Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Après inhalation:

 Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

 Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
En cas de présence de lentilles de contact, les enlever au bout de 5 minutes et rincer de nouveau les yeux.

 · **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

 · **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), aucun antidot connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:

 CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

 Carbon dioxide (CO₂)
oxyde d'aluminium, oxyde phosphore (POx)

5.3 Conseils aux pompiers
Équipement spécial de sécurité:

 Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

 Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Éviter tout contact avec les yeux, avec la peau et avec le vêtement.

 · **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

 · **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 05.07.2018

Révision: 05.07.2018

Nom du produit: Alial 80 WG

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· Stockage:**· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides, ni avec des composés de métaux lourds.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Interdire l'accès aux enfants.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytosanitaire

Produit destiné à l'agriculture.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail..

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

· Protection respiratoire:

Lors de formation de poussière: masque contre poussière



DIN EN 149 avec filtre FFP2

· Protection des mains:

Gants de protection

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.07.2018

Révision: 05.07.2018

Nom du produit: Alial 80 WG

(suite de la page 3)

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Gants en PVC

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

EN166

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme: Granulés

Couleur: Blanchâtre

· **Odeur:** Inodore

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** 3,5 (1%)

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· **Point d'éclair** > 61 °C

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
>424 °C

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Pression de vapeur à 25 °C:** <0,013 mPa (a.i.)

· **Densité:** Non déterminée.

· **Masse volumique à 20 °C:** 0,500-0,550 g/cc

· **Densité relative.** Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Dispersable

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** -2,7 log POW (pH4, a.i.)

· **9.2 Autres informations**
Tension superficielle
36.1 mN/m (0.3% p/v, 20 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.07.2018

Révision: 05.07.2018

Nom du produit: Alial 80 WG

(suite de la page 4)

- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
 - Oxydant fort
 - Acide fort
 - Base fort
 - chaud, humidité
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
 - Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
 - oxyde d'aluminium, oxyde phosphore (POx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50	>5,49 mg/l 4h (rat)

39148-24-8 fosétyl-aluminium (ISO)

Oral	LD50	>7080 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50	>5,11 mg/l 4h (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

39148-24-8 fosétyl-aluminium (ISO)

EC50 48h	>100 mg/l (daphnia magna)
EC50 72	5,9 mg/l (Scenedesmus subspicatus (Alge))
LC50 14d	79,67 mg/l (lemna gibba)
LC50 96h	>122 mg/l (truite arc-en-ciel)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

fosétyl-aluminium:

DT50 (half-life in soil, aerobic): 20 min. - 1.5 h

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.07.2018

Révision: 05.07.2018

Nom du produit: Alial 80 WG

(suite de la page 5)

Autres indications:

Toxicité abeille

Alial 80 WG

LD50 / 48h / oral: >137.68 µg/abeille

LD50 / 48h / dermal: >125 µg/abeille

foséthyl aluminium (CAS 39148-24-8)

LD50 / oral: >140 µg/abeille

LD50 / dermal: >1000 µg/abeille

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Code déchet: 02 01 08 Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses**Emballages non nettoyés:****Recommandation:**

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une déchetterie. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.**Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****Prescriptions nationales:****Classe de pollution des eaux:**

Il est impossible que des produits phytosanitaires aient accès aux eaux. Pour cette raison il faut les emmagasiner conformément aux exigences de sécurité d'après la classe de pollution des eaux 3. Par conséquent il n'est pas nécessaire de classer et marquer des produits phytosanitaires en classe de pollution des eaux.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.

Eviter chaque contact inutile avec le produit.

L'emploi abusif peut nuire à la santé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.07.2018

Révision: 05.07.2018

Nom du produit: Alial 80 WG

(suite de la page 6)

· Phrases importantes

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique: Stähler Suisse SA**· Contact:**

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel.: +41 (0) 62 746 80 00 / Fax.: +41 (0) 62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

FR